



COMMUNIQUE DE PRESSE

Procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires

- Mise en ligne du procès-verbal d'assemblée générale
- Quitus au management de sa gestion
- Avancée du projet conforme au plan de marche de la Société

Paris, le 9 mai 2011

CARMAT (FR0010907956, ALCAR), concepteur et développeur du projet de cœur artificiel total le plus avancé au monde, offrant une alternative aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque terminale, annonce aujourd'hui la mise en ligne du procès-verbal de l'assemblée générale mixte de ses actionnaires qui s'est tenue le 28 avril dernier en ses locaux de Vélizy.

- **Mise en ligne du procès-verbal d'assemblée générale**

Le quorum nécessaire était réuni. CARMAT invite ses actionnaires à se référer aux documents publiés en ligne sur son site internet et notamment au procès-verbal de l'assemblée.

- **Quitus au management de sa gestion**

Les commissaires aux comptes ont approuvé le rapport de gestion, et il a été donné quitus au management de sa gestion.

- **Avancée du projet conforme au plan de marche de la Société**

Le projet est en ligne avec le calendrier initial. Sous réserve de l'accord des autorités réglementaires, la première implantation sur l'homme est confirmée pour la fin de l'année 2011.

«Nos équipes sont totalement mobilisées pour la réussite du projet et la tenue des délais », a conclu Marcello Conviti, Directeur général de CARMAT. « Les tests précliniques sont à ce jour conformes à nos attentes et nous sommes en ligne avec le plan de marche annoncé».

A propos de CARMAT : CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde

La seule réponse crédible à tous les cas d'insuffisance cardiaque avancée en phase terminale, véritable enjeu de santé publique : CARMAT propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l'insuffisance cardiaque avancée. En effet, plus de 100 millions de patients sont concernés par cette maladie dans les pays développés à ce jour. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques « Carpentier-Edwards® » les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'EADS, leader mondial de l'aéronautique.

Le mimétisme du cœur naturel : par sa taille, son poids, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de dizaines de milliers de patients tout en leur assurant une absence de risque de rejet et une qualité de vie sans équivalent.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par OSEO à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros.

Des fondateurs et des actionnaires prestigieux fortement impliqués : Truffle Capital, un leader européen du capital-investissement, EADS, la Fondation Alain Carpentier et les milliers d'actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

Pour plus d'informations : www.carmatsas.com

Note de mise en garde

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Carmat dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et d'incertitudes tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les objectifs de la Société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude tels que décrits, notamment, dans le prospectus préparé par la Société à l'occasion de son introduction en bourse et ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le visa n°10-180 en date du 14 juin 2010.



CARMAT

Marcello Conviti

Directeur Général

Patrick Coulombier

Directeur Général Adjoint

Valérie Leroy

Directrice Marketing & Relations Investisseurs

Tél. : 01 39 45 64 50

investisseurs@carmatsas.com

NewCap.

Communication financière
et Relations Investisseurs

Axelle Vuillermet / Emmanuel Huynh

Tél. : 01 44 71 94 94

carmat@newcap.fr

ALIZE RP

Communication Corporate /
Relations presse

Caroline Carmagnol

Tél. : 01 42 68 86 43

caroline@alizerp.com



Libellé : CARMAT
ISIN : FR0010907956
Mnémorique : ALCAR